

L'IMPACT DE L'ENTREPRISE SOCIALE SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE : CAS DE LA COOPERATIVE D'ARGAN (ADMIN)

Fatima Zahra Abraouz and Cheikh Naama MA ELAININ

Faculté des sciences juridiques, économiques, et sociales, Université Ibn Zohr, Agadir, Morocco

Copyright © 2017 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the **Creative Commons Attribution License**, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: In recent years, the world of economy knew a large growth in productivity gains, this progress is in terms of health and quality of life, however the countries suffer from degradation phenomenon due to the lack of equitable distribution among individuals and countries, threatening one hand the local or global environment and also sustainable development. Cooperatives in all forms play a crucial role in the development of the Moroccan productive fabric, in the last years Cooperatives have made some development goals that are social environmental and economic, This is the motive of my work, This is actually a job that revolves around the role of Moroccan cooperatives in sustainable development.

KEYWORDS: Social and solidarity economy, Social entrepreneurship, cooperatives, sustainable development, social responsibility.

RÉSUMÉ: Durant ces dernières années, le monde économique a connu un gros développement au niveau des gains de productivité, il s'agit des progrès au niveau de la santé et de la qualité de vie, cependant les pays souffrent du phénomène de dégradation à cause de l'absence d'une répartition équitable entre les individus et les pays, ce qui menace d'une part l'environnement local voire mondial et d'autre part le développement durable. Les coopératives sous toutes leurs formes jouent un rôle crucial dans le développement du tissu productif marocain, au court de ces dernières décennies les coopératives ont réalisé certains objectifs du développement que ce soit économique social et environnemental, C'est le motif de mon travail, il s'agit en fait d'un travail qui s'articule autour du rôle des coopératives marocaines dans le développement durable.

MOTS-CLEFS: Economie sociale et solidaire, L'entrepreneuriat social, les coopératives, le développement durable, la responsabilité sociale.

1 INTRODUCTION

1.1 CONTEXTE GÉNÉRAL

Le secteur de l'économie sociale est constitué d'organisations dont la spécificité est de combiner un groupement de personnes reconnues pour elles-mêmes, dans un objectif essentiellement à vocation humaine et d'utilité sociale. L'organisation de cette combinaison produit des biens et /ou services, afin de répondre aux besoins, peu ou mal satisfaits par les sphères publique et privée. Elle se réalise par des méthodes d'organisation démocratique qui respectent le principe du développement durable mais sans avoir pour finalité la recherche du profit maximum.

Dans ce contexte, la résurgence de l'économie sociale permet d'affirmer son vaste potentiel de création de valeur ajoutée sociale analysée tout au long des deux dernières décennies par de nombreuses études et rapports officiels¹. Ces études ont fait ressortir que l'économie sociale présentée par l'entrepreneuriat social était capable d'ouvrir de nouvelles perspectives pour la société, de corriger d'important déséquilibres économiques et sociaux, améliorant de la sorte le fonctionnement du système et allégeant les tensions et les problèmes. elles ont également montré que l'entrepreneuriat social pourrait contribuer à la réalisation de divers objectifs d'intérêt générale, reconnu qu'il s'agissait d'un secteur social, porteurs d'un style de développement accordant la priorité au personnes et au capital humain, mais aussi aux liens sociaux et au capitale social d'une manière générale, cet apport contrastant avec celui du secteur privé traditionnel à but lucratif qui, en dépit de son efficacité sur le plan économique, généré ce que les économistes ont appelé des « défaillances du marché », notamment les externalités négatives tels les activités polluantes pour l'environnement, les inégalités accrues dans la distribution des revenus, les déséquilibres régionaux, les inégalités sur les marchés de l'emploi et des services, en particulier en ce qui concerne le bien-être social.

En effet, le principe de la coopération est considéré l'un des outils majeurs préconisés afin d'améliorer le développement durable et plus particulièrement dans le domaine de l'environnement via leurs valeurs de partage de démocratie d'entraide et de solidarité, les coopératives s'impliquent fortement puisqu'elles jouent un rôle très important dans le développement économique et aussi social du Maroc. Et leurs importance grandissent de plus en plus depuis le lancement de de l'Initiative nationale du développement humain (INDH) encourageant la création et la pérennisation des structures de l'économie sociale et solidaire.

Cette communication traite le rôle que joue l'entrepreneuriat coopératif dans le développement durable du pays. Notre problématique de recherche tourne autour des questions suivantes : Ya-t-il une relation directe entre l'entrepreneuriat coopératif au Maroc et le développement durable ? Comment les coopératives contribuent à ce développement?

1.2 PROBLÉMATIQUE, OBJECTIFS ET INTÉRÊTS DE RECHERCHE

Le secteur coopératif a un rôle important dans le tissu économique marocain, il a un grand impact sur le développement durable, il représente une part non négligeable dans les programmes de développement économique et social du pays. Les entreprises coopératives ont bien donné une opportunité afin de créer des projets à vocation économique et sociale pour combattre la précarité, la pauvreté, l'exclusion, ainsi que l'intégration des petits producteurs dans le marché. Ces horizons qui se sont renforcées par l'Initiative Nationale du Développement Humain(INDH). C'est pour cela qu'on constate une grande évolution au niveau de l'effectif et de la qualité des coopératives, entre les années 2007 et 2011², Cet effectif est passé de 5.749 à 9.046 coopératives

En effet, Ce travail porte sur l'activité des coopératives féminines d'Argan. Pour ce faire, il est important de présenter la particularité que revêt la coopération des femmes au Maroc.

Par Ailleurs, Au cours de l'atelier national sur les coopératives de femmes au Maroc tenu à Mehdiya en 1999, la formule coopérative a été clairement identifiée, comme étant favorable à l'intégration des femmes au développement ainsi qu'étant une véritable école au développement de la société civile par la responsabilisation, l'expérience de la démocratie et la solidarité. Ainsi, d'après les intervenants impliqués dans cet atelier, la formule coopérative voit sa différence dans son pouvoir de renforcer les capacités des femmes à jouer un rôle équitable dans le développement grâce au potentiel d'apprentissage qu'il confère et ce, en matière législative, financière, quant aux droits et devoirs, l'expression, la démocratie, la solidarité, le contrôle et la gestion des ressources, la commercialisation et l'innovation (DRAINVILLE, I. 2001) .

Ce travail vient pour éclaircir le rôle que joue les coopératives féminines marocaines dans le développement durable en prenant comme exemple les coopératives d'Argan tout en répondant à la question principale qui présente notre problématique : « **Comment l'entreprise coopérative féminine marocaine assure le développement durable ?** »

Pour répondre à cette problématique, nous allons faire une revue de littérature des concepts clés de notre travail à savoir ("*les Coopératives Marocaines* " et "*le Développement Durable*") et cela afin d'élucider le lien entre eux.

Cette réflexion ne peut être appréhendée qu'à travers un questionnement qui prenne en compte les différents aspects de cette problématique.

¹ Voir le rapport Brundland, 1987 et les orientations de la conférence de Rio, 1992.

² www.odco.gov.ma

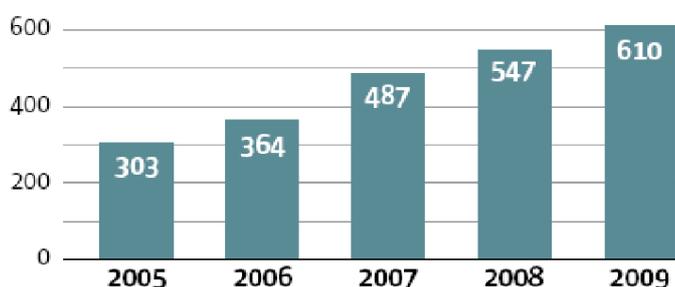
Hypothèses de recherche :

- Hypothèse 1 : les entreprises coopératives féminines marocaines assurent le développement durable.
- Hypothèse 2 : les entreprises coopératives féminines à elles seules ne contribuent pas à développement durable.

2 LA LITTÉRATURE THÉORIQUE

2.1 LE SECTEUR COOPÉRATIF

Le secteur coopératif fait partie du paysage socio-économique du Maroc depuis plus de 50 ans et reste en progression. Selon l'Office du Développement de la Coopération (ODCO), le tissu coopératif marocain compte plus de 7 800 coopératives (2010), tous secteurs confondus. D'après la même source, plus de 15 % de ces coopératives sont inactives dans le sens qu'elles n'ont exercé aucune activité au profit de leurs membres pendant au moins deux exercices successifs (41 % des coopératives hors secteur de l'habitat sont inactives).



Graphique 1 : évolution récente du nombre de créations de coopératives

Source : Office du Développement de la Coopération

Tableau 1 : Répartition des adhérents des coopératives selon le secteur d'activité

	Effectifs	Part en %
Agriculture	280 165	73,7 %
Habitat	47 258	12,43 %
Artisanat	22 321	5,87 %
Forêt	7 190	1,89 %
Autres	23 210	6,11 %
Total	380 144	100 %

Source : Office du Développement de la Coopération

Le secteur coopératif a enregistré une nette progression depuis le lancement de l'INDH. En effet l'effectif des coopératives, a passé de 4 827 en 2004, à 5 276 en 2006, puis 6 386 en 2008, pour atteindre 7804 en 2010. On peut constater que le nombre a augmenté de presque 62% entre 2004 et 2010. Le nombre de création des coopératives est passé de 328 en 2004 à 909 en 2010. Aujourd'hui le secteur encadrerait environ 3% de la population active ou encore quelque 1,2 % de la population totale. Il contribuerait ainsi à 1 % de l'emploi salarié en générant un chiffre d'affaire de quelques 12 milliards de dirhams.

Depuis les trente dernières années, la participation des femmes au développement socio-économique de leur pays, est devenue une préoccupation majeure autant pour les acteurs locaux qu'internationaux. En effet, le nombre de coopératives féminines au Maroc s'est multiplié dernièrement grâce à la mise en place du réseau de l'économie sociale appuyée par l'INDH, lancée par sa Majesté le Roi Mohamed VI le 18 Mai 2005. Cette initiative a pour objectif d'instaurer la démocratie, la bonne gouvernance et encourager le développement du pays au niveau économique, social, culturel et environnemental (El kandoussi, F. OMARI, S.2011).

Les premières coopératives exclusivement féminines ont vu le jour en 1950. Cependant leur croissance en terme de nombre devrait être lente jusqu'en 1990, où il a connu une émergence importante. En effet, on a constaté une hausse de 46% des coopératives de femmes depuis 1990 à nos jours. On compte actuellement plus de 1756 coopératives de femmes au

Maroc dont 320 se localisent dans la région Souss-Massa-Draa³ selon la répartition régionale ancienne. Ainsi, les coopératives d'argan constituent l'une des coopératives féminines les plus répandues au Maroc, du fait que 93% de ces coopératives sont créées par des femmes. Leur nombre s'est amplifié de 11,5% dans la mesure où il est passé de 157 coopératives au 30-06-2009 à 255 coopérative en décembre 2013 avec la participation de plus de 6679⁴.

Après avoir défini généralement la notion de la coopérative, nous allons évoquer dans le point suivant le concept du développement durable.

2.2 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'expression *sustainable development*, traduite de l'anglais par « développement durable », apparaît pour la première fois en 1980 dans la stratégie mondiale de la conservation, une publication de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

Quelques années plus tard, elle se répandra dans la foulée de la publication, en 1987, du rapport de la commission mondiale sur l'environnement et le développement, notre avenir à tous (aussi appelé rapport Brundtland, du nom de la présidente de la commission, Mme Gro Harlem Brundtland). C'est de ce rapport qu'est extraite la définition reconnue aujourd'hui : « Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »

Le développement durable suppose ainsi un équilibre le plus harmonieux possible entre l'économique, le social et l'environnemental. Ces trois dimensions (ou "piliers") sont souvent représentées par trois cercles qui s'entrecroisent. L'intersection entre ces trois cercles figure la zone de convergence entre l'économique, le social et l'environnement.

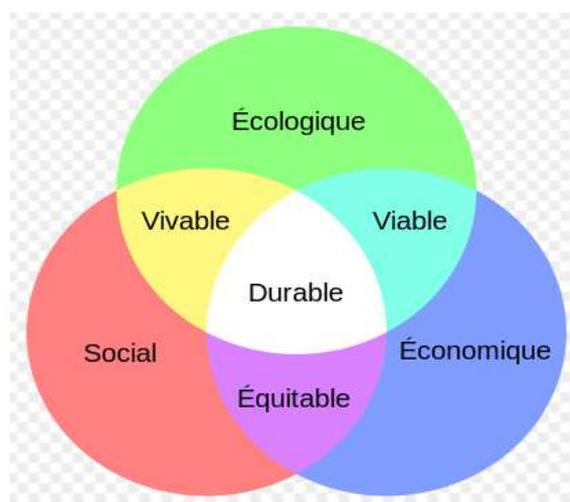


Figure 1 : Diagramme du développement durable : une approche globale à la confluence de trois préoccupations, dites « les trois piliers du développement durable »

Source : Site UVED (Université virtuelle environnement et Développement durable Date 2008⁵)

Pendant de nombreuses années, le développement était limité à la croissance économique, à savoir l'accumulation de la richesse et du profit. Ce modèle a été imposé à toutes les entreprises, ce qui a conduit à une surexploitation des ressources naturelles. En plus, il a transformé les relations sociales en relations matérielles et individualistes Marius-Gnanou K, Najim A,

³ www.odco.gov.ma

⁴ *Idem*

⁵ Schéma du développement durable. Ce schéma a été présenté et diffusé par A. Villain (Géologue), en 1993, lors d'une réunion sur le développement durable à la communauté urbaine de Lille, l'idée originale semble venir d'un bureau d'étude nommé Re-source. Il reprend les grands thèmes développés lors de la préparation de la conférence mondiale de Rio (juin 1992). D'autres y ajoutent deux axes: temps, et espace pour introduire la notion d'effets différés dans l'espace-temps.

Hofmann E. (2003) Dans ce cas, on peut déduire que la croissance économique n'est pas toujours un facteur du bien-être économique et que le développement durable doit prendre en compte les inévitables tensions entre les trois dimensions de l'économique, environnemental et social (Jean-Yves M, Leroy G. (2002).

La concrétisation du développement durable doit répondre à certains principes à savoir (Maljean-Dubois S. (2009) :

- Le principe de coopération : la coopération entre les nations est devenue l'un des outils majeurs préconisés afin d'améliorer le développement durable. La Charte des Nations Unies, les déclarations et plans d'action de Stockholm (1972) et de Rio (1992) proclame l'importance du principe de la coopération et particulièrement dans le domaine de l'environnement.
- Le principe d'intégration : Ce principe résume presque à lui seul toute la philosophie à la base du concept de développement durable. Cela implique une conciliation entre les trois piliers du développement durable.
- Le droit à un environnement sain : Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives du développement durable et ils ont le droit à une vie saine.
- Le principe d'équité : on distingue deux types d'équité. Il s'agit en premier lieu de l'équité intra générationnelle qui concerne la même génération. Par sa dimension géographique, elle agit comme principe répartiteur. En deuxième lieu, l'équité intergénérationnelle ; par sa dimension temporelle, le développement durable vise à protéger et améliorer l'environnement pour les générations présentes et futures.
- Le principe de participation : Le principe 22 de la déclaration de Rio pour l'environnement incite les Etats à impliquer les collectivités locales dans la réalisation du développement durable. Cependant les actions menées par les institutions internationales pour instaurer le développement durable des territoires locaux n'impliquent pas les citoyens dans la prise des décisions (Zuindeau B. (2000).
- Le principe du pollueur-payeur : ce principe impose au pollueur d'assumer les coûts des mesures de prévention, de maîtrise et de réduction de la pollution lorsqu'il produit des matières résiduelles ou d'autres formes de pollution (Lazzeri Y, Moustier E. (2008)).

Après avoir éclairé les deux concepts principaux de notre sujet de recherche, on va relever le lien qui peut exister entre les coopératives et le développement durable.

2.3 L'IMPACT DE LA COOPÉRATIVE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La coopérative, par sa double nature comme une entreprise et association, favorise l'intégration sociale de classes exclues et l'amélioration du niveau de vie à travers des activités génératrices de revenu et le contrôle rigoureux des membres élus qui ont pour mission la gestion de la coopérative.

Cependant, les contributions d'une coopérative au développement durable dépendent de son positionnement et de choix stratégiques à savoir (Touzard J.M, Vandame R. (2009):

- Le type de produit, d'activités ou de technologies ayant par exemple des effets sur l'environnement.
- Les décisions de répartition du surplus entre investissements productifs.
- La rémunération des adhérents et actions ciblées sur la préservation de ressources locales.

Néanmoins, les fonctions économiques, sociales et environnementales ne peuvent être achevées que si les adhérents de la coopérative prennent en considération les différents principes et les valeurs coopératifs dans leur gestion. En effet, les sept principes sur lesquels sont fondées les coopératives ont été définis lors du congrès de l'Alliance Coopérative Internationale (ACI) tenu à Manchester (Grande-Bretagne) en 1995. Le septième principe fait référence à l'engagement de la coopérative dans le développement durable de sa communauté⁶.

Ainsi, Le rôle des coopératives ne se limite pas à la satisfaction de ses membres, mais il tend à contribuer au développement de la communauté sur le plan économique, social, environnemental et politique. La fonction économique des coopératives, comme toutes autres entreprises, est de créer des emplois pour produire des biens et des services en les vendant à des prix abordables. Les coopératives ont aussi une fonction sociale qui se réfère au respect des principes et des

⁶Site de l'Alliance coopérative internationale <http://www.ica.coop>

valeurs dans la gestion des coopératives et la valorisation des ressources humaines à travers la mise en place des formations adéquates, ainsi que la diffusion des valeurs d'entraide, de l'équité et de la solidarité. Elles visent également à garantir le bien-être social et économique en intégrant les personnes marginalisées dans le but de réduire le chômage, la pauvreté et la discrimination négative. A côté de la fonction sociale et économique des coopératives, ces dernières contribuent au développement politique et environnemental de leur communauté (Isola G, Gonzalez L alt. (2005). En effet, la fonction environnementale des coopératives se traduit par la production responsable des ressources naturelles, de même la coopérative informe et sensibilise ses membres sur l'importance de préserver l'environnement dans une perspective du développement durable (M .Gertler. (2001).

3 MATÉRIELS & MÉTHODES

3.1 CHOIX DE L'ÉTUDE

Les produits à base d'argan constituent un levier du développement durable au Maroc. En effet, la création des coopératives d'argan a eu des résultats positifs sur le plan social, économique, environnemental et plus particulièrement pour les femmes d'origine rurale. Ces produits protègent l'environnement, assurent des emplois stables et améliorent le niveau social de la société locale. De même ils sont le centre des préoccupations et des attentes des consommateurs surtout ceux qui cherchent l'authenticité, l'originalité et la sécurité alimentaire. Dans cette perspective le Maroc accorde une importance à ces produits de terroir. A ce titre la valorisation des produits du terroir répond au second pilier du plan vert dans le but de créer des emplois. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi ce secteur d'activité afin de répondre à notre interrogation principale.

3.2 MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

Pour élucider le lien de causalité entre l'entreprise coopérative et le développement durable, on a choisi de procéder à une étude qualitative en faisant une étude de cas auprès de la coopérative féminine d'Argan ADMINE à Oulad Taima. Cette étude porte sur des entretiens semi directifs conduites auprès des responsables au sein de la coopérative en se basant sur un guide d'entretien.

3.2.1 LA STRATÉGIE DE RECHERCHE: ETUDE DE CAS

La stratégie utilisée pour répondre à la question de recherche est l'étude de cas .D'après Robson (1993), l'étude de cas constitue une stratégie adéquate lorsqu'une recherche implique des données empiriques concernant un phénomène particulier.

A travers cette étude de cas, il a été possible de dégager des données sur des dimensions précises qui composent l'expérience des femmes au sein de la coopérative féminine d'extraction et de commercialisation d'huile d'arganier ADMINE.

3.2.2 MÉTHODE DE CUEILLETTE DES DONNÉES

Cette étude utilise la méthode qualitative pour la cueillette des données, celles-ci étant plus appropriées lorsqu'il s'agit de comprendre un phénomène. Les données sont donc collectées sous forme de mots plutôt que sous forme de chiffres.

La technique qui a été utilisée pour procéder à la cueillette des données c'est la conduite d'une entrevue individuelle semi-structurée avec les femmes travaillant dans la coopérative ADMIN.

3.2.3 L'ENTREVUE SEMI-STRUCTURÉE

L'entrevue individuelle semi-structurée abordait, avec l'interviewé, des différents thèmes qu'on a préalablement identifiés. Ces thèmes étaient répertoriés dans un guide d'entrevue qu'on a construit. Les thèmes abordés ont été cernés d'après les différentes composantes du cadre de travail. Certains thèmes étaient complètement ouvert alors que d'autres abordaient des questions précises tout en maintenant une certaine flexibilité.

4 RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

4.1 PRÉSENTATION DE LA COOPÉRATIVE FÉMININE D'ARGAN ADMIN

Profondément dans la région de Souss Massa riche des arbres d'Argan, Et exactement à Douar dlalat Igfifat à Oulad Taima dans la province de Taroudant, la coopérative féminine ADMIN pour la production d'Argan et ses dérivés a vu le jour le 23 Février 2006 et ce pour donner un nouvel élan à ce produit. Ce projet a permis également de donner une grande valeur à l'arbre d'Argan qui est considéré comme un symbole d'identité et d'appartenance qui caractérise cette région.

4.2 ANALYSE DES RÉSULTATS

Dans notre étude on s'est basé sur les 3 dimensions majeures du développement durable à savoir :

4.2.1 SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE

Au sein de la coopérative, l'huile d'argan est extraite en utilisant 2 méthodes qui sont les suivantes :

- Une méthode traditionnelle : qui se fait en suivant plusieurs étapes :
 - En premier lieu, récolter le fruit et puis le sécher,
 - En deuxième lieu, casser les noix afin d'obtenir les amendons
 - En troisième lieu, les amendons sont mixés dans un moule pour obtenir une pâte
 - En dernier lieu, la pâte va être mélangée avec de l'eau et malaxée avec la main pour extraire de l'huile
- Néanmoins, cette méthode traditionnelle nécessite un grand effort et beaucoup de temps.
- Une méthode semi- mécanisée : le dépulpage, la torréfaction, la trituration et la décantation se font à travers des machines, sauf le concassage qui reste manuel.

la commercialisation de l'huile d'argan un impact économique important qui s'est caractérisée par l'amélioration de la qualité de l'huile d'argan et l'exportation du produit à un prix qui assure une bonne rémunération aux membres de la coopérative et un revenu stable aux adhérents ainsi qu'à leurs familles et aussi la minimisation du temps de travail et sa lourdeur grave à l'utilisation d'une méthode mécanique d'extraction de l'huile, et par conséquent l'amélioration de la capacité de production de la coopérative.

4.2.2 SUR LE PLAN SOCIAL

- La mission principale des femmes membres de la coopérative est en général le concassage des noix d'arganier.
- Ces femmes bénéficient des cours d'alphabétisation.
- La rémunération des femmes est en fonction du nombre des kilogrammes d'amendons obtenus en plus du bénéfice trimestriel qui est réparti à tous les membres de cette coopérative.

4.2.3 SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL

La création des coopératives qui produisent et commercialisent l'huile d'argan est un privilège qui valorise et sauvegarde cet arbre précieux, oléagineux presque unique au Maroc et qui présente la 2ème ressource forestière au Maroc

En effet, les femmes sont devenues conscientes de l'intérêt qu'elles ont à préserver l'arganier qui est un élément essentiel au maintien de l'équilibre écologique. Pour ce faire, elles ont été initiées, au sein des coopératives et à travers un module spécifique de formation, à la plantation. Depuis leur formation, elles procèdent, non seulement de manière régulière, aux plans pour la sauvegarde et la réhabilitation de l'arganerie mais aussi, elles sensibilisent, à leur tour, leur entourage et l'incite à suivre leur exemple.

5 DISCUSSION

Les coopératives féminines ont un rôle très important dans le développement durable du Maroc. Ce qui nous conduit à confirmer les deux hypothèses

Au niveau écologique, les coopératives participent à la protection de l'arganier ainsi qu'à sa plantation.

Notre analyse nous a permis de savoir les difficultés affrontées par les coopératives dont les principales :

- La gestion, le marketing, et la commercialisation sont mal assurés par les membres des coopératives.
- La matière première est chère.
- Des départs involontaires causés par le retard des rémunérations des adhérentes.

Pour surmonter ces disfonctionnements, on a proposé des actions qui doivent être entretenues au niveau de l'organisation des coopératives à savoir :

- Assurer des formations en faveur des femmes membres des coopératives dans le domaine de la commercialisation, marketing, gestion, et communication
- Echanger des visites avec d'autres coopératives pour profiter de leurs expériences
- Suivre le principe du commerce équitable en vendant avec des prix élevés pour dégager plus de rendement, couvrir le coût de la matière première et assurer une bonne rémunération au profit des femmes membres des coopératives.
- Utiliser de nouveaux moyens de communication comme : le marketing direct - en envoyant des mails, faisant des catalogues des brochures - la participation à des manifestations commerciales au niveau régional et national. Ces techniques de communication ne peuvent être que bénéfiques et vont porter plus d'information sur les produits proposés

Ainsi, une étude d'Amina Omrane et Alain Fayolle, a montré, au niveau de l'Europe, que l'entrepreneuriat social défend pour le bien-être social et adopte une stratégie multidimensionnelle durable par la voie des modèles d'affaires sociaux. Ainsi le financement des projets entrepreneuriaux étant le souci permanent des entrepreneurs sociaux qui sont appelés à collaborer afin de trouver des solutions innovantes aux problèmes des sociétés dans lesquelles ils opèrent, d'autre part, le rapport d'une conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement en 2015, a signalé que l'entrepreneuriat peut grandement aider à réaliser les objectifs de développement durable, notamment l'élimination de la pauvreté, l'autonomisation des jeunes, des femmes et des autres groupes défavorisés, et le plein emploi pour tous dans le secteur productif. Il peut aussi se révéler utile face aux enjeux environnementaux. Il faut seulement faciliter la transition vers une nouvelle génération d'entrepreneurs et de décideurs ayant pour objectif et engagement communs de promouvoir l'entrepreneuriat au service du développement durable.

6 CONCLUSION

La création de la coopérative a permis aux femmes de mettre en commun leur force de travail à l'intérieur celle-ci qui leur appartient collectivement. Cette coopérative fonctionne de façon autonome et indépendamment de l'état, met en valeur un savoir-faire et des ressources locales, utilise des technologies appropriées et permet aux femmes d'exercer un contrôle sur leur force de travail et d'accéder à un revenu. Les femmes ont ainsi développé une solidarité qui leur permet d'atteindre des résultats impossibles individuellement.

Elles ont pu acquérir de nombreuses habiletés autant sur le plan professionnel que personnel. La coopérative met l'accent sur plusieurs points à l'approche genre et développement, car elle améliore effectivement les conditions de vie des femmes ainsi que leur situation sociale en tentant de répondre à leurs besoins pratiques et en promouvant leurs intérêts stratégiques.

Il est donc possible de penser que leur impact à plus long terme pourrait contribuer à l'atteinte de l'égalité entre femmes et hommes par la transformation des rapports sociaux inégaux entre les genres.

Toutefois, notre étude permet de constater qu'il y a plusieurs entraves à la pleine participation des femmes dans leur coopérative. Cela représente un obstacle qui réduit le potentiel de transformations que possède le développement coopératif et donc le processus par lequel les femmes peuvent atteindre une égalité avec les hommes.

REFERENCES

- [1] DRAINVILLE, I. 2001. « La contribution du modèle coopératif au développement axé sur le genre : le cas des coopératives féminines d'extraction et de commercialisation d'huile d'arganier au Maroc », mémoire en science de gestion et développement des coopératives, université de Montréal,
- [2] EL KANDOUSSI, F. OMARI, S.2011 « les coopératives féminines d'Argan ai Maroc : un domaine propice à la mise en place de la démarche de développement durable » Université Ibn Zohr, ENCG Agadir,
- [3] Isola G, Gonzalez L, alt. (2005), « Les fonctions, actions et contributions des coopératives en milieu rural sur le développement local durable », Unircoop.Vol.3, no 1
- [4] Jean-Yves M, Leroy G. (2002), « développement durable : doctrines, pratiques, évaluation », IRD Editions,
- [5] M. Gertler. (2001), "Rural Co-operatives and Sustainable Development, Saskatoon, Centre for the Study of Cooperatives", University of Saskatchewan.
- [6] Marius-Gnanou K, Najim A, Hofmann E. (2003), « les entreprises face aux enjeux du développement durable : éléments d'un débat », Karthala Editions,
- [7] Maljean-Dubois S. (2009), « l'émergence du développement durable comme paradigme et sa traduction juridique sur la scène internationale », Appropriations du développement durable : Emergences, diffusions, traductions, Presses Univ Septentrion
- [8] Touzard J.M, Vandame R. (2009), « La coopérative comme outil du développement durable: Le cas des coopératives D'apiculteurs au Mexique et au guatemala », Revue internationale de l'économie sociale RECMA, n°313,
- [9] Zuideau B. (2000), « Développement durable et territoire », Septentrion Press universitaires.